



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations sociales

Question au Gouvernement n° 1000

Texte de la question

DÉPENSES SOCIALES ET POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mathis, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Claude Mathis. Ma question s'adresse à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Elle concerne le pouvoir d'achat.

Pour affronter la crise et y résister, il est nécessaire de rassembler les Français plutôt que de les diviser. Chacun doit donc faire preuve de civisme et de courage. Pourtant, par démagogie ou par calcul politicien, certains n'hésitent pas à travestir la réalité. Ils tentent de faire croire à nos concitoyens qu'ils ne sont que les victimes des différentes mesures prises par le Gouvernement. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Or, la relance par la consommation généralisée, dont ils parlent tant, coûte très cher, elle n'a jamais réussi et ils le savent très bien.

M. Jean-Paul Lecoq. Et le bouclier fiscal ?

M. Jean-Claude Mathis. Les expériences passées, notamment celle de 1981, laissent de bien mauvais souvenirs à ceux qui ont la mémoire des comptes publics.

M. Jean Glavany. C'est vrai qu'aujourd'hui, ils sont florissants !

M. Jean-Claude Mathis. Parmi les arguments avancés, on nous donne l'exemple d'autres pays qui misent sur la relance par la consommation. (*" Oui ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

C'est vrai. Mais il faut mener jusqu'au bout la comparaison. Les prestations sociales offertes dans notre pays, en raison de leur niveau élevé, jouent un rôle important d'amortisseur et de soutien au pouvoir d'achat. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous éclairer sur ce que représentent exactement ces transferts sociaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique*. Lors de sa récente intervention, le Président de la République a mentionné un montant de 17 milliards d'euros d'augmentation en 2009 par rapport à 2008 pour l'ensemble des prestations des régimes obligatoires de base. Si l'on s'en tient aux seules prestations sociales visées par votre question, c'est 9 milliards de plus qui seront versés aux Français en 2009. Le volume des retraites versées augmentera de 5,3 milliards d'euros et, hors effet démographique, leur seule indexation jouera pour 5 milliards d'euros. D'autre part, les prestations familiales ont augmenté en février de 3 %, soit près de 900 millions d'euros sur l'année. De même, l'augmentation de 3 % des allocations logement représentera 400 millions d'euros pour quelque 6 millions de ménages.

Mais ces 9 milliards d'euros proviennent de l'augmentation des prestations existantes. N'oublions pas aussi la création du RSA, soit une prime de 200 euros en avril pour 3 800 000 personnes et, à partir de sa mise en place complète en juillet, un montant de 1,5 milliard d'euros.

M. Patrick Roy. Et le bouclier fiscal ?

M. Éric Woerth, *ministre du budget*. Toutes ces sommes viennent augmenter le pouvoir d'achat des ménages. Notre système social joue donc un grand rôle pour amortir la crise. Lorsqu'on considère les plans de relance, il ne faut évidemment pas prendre en compte seulement le volet investissement : quand un pays dispose, comme le nôtre, d'un système de protection sociale par répartition, quand il dispose, comme le nôtre, d'un système

d'indexation automatique de ces prestations, il offre à ses citoyens un avantage considérable par rapport aux pays qui n'en disposent pas. Il faut avoir tout cela à l'esprit lorsqu'on considère la manière dont le Gouvernement français relance l'activité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1000

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2009